

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le bill C-25 vise à donner effet à l'accord canado-américain signé à Ottawa en septembre par le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen) au nom du Canada, et M. James Schlesinger, adjoint du président Carter en matière d'énergie, au nom des États-Unis, même s'il a fallu au gouvernement quatre mois et demi pour formuler une loi que le Congrès des États-Unis a déjà ratifiée. Maintenant, le vice-premier ministre et président du Conseil privé nous demande d'adopter cette loi le plus vite possible. Je comprends très bien qu'il ait hâte de la faire adopter. Mais je ne comprends pas la violente attaque lancée contre le Nouveau parti démocratique par le député du Yukon (M. Nielsen) qui, pour commencer, a prétendu avoir passé beaucoup de temps avec des représentants des compagnies pétrolières et gazières. A l'entendre, les gens de ces compagnies l'avaient bien renseigné sur le sujet. A mon avis il aurait besoin de compléter sa formation.

Puis il a dit être absolument certain que les députés du Nouveau parti démocratique n'avaient pas rencontré de nombreux représentants de ces compagnies ce qui, comme la plupart des choses qu'il dit, est absolument sans fondement. En fait, des membres de notre parti ont rencontré tous les groupes intéressés. Ils ont rencontré les représentants de l'Arctic Gas quand cette société a proposé le pipe-line de la vallée du Mackenzie; ceux de la Foothills quand elle a proposé le pipe-line Maple Leaf et, l'année dernière, ceux de la Foothills (Yukon) Limited, avant que l'Office national de l'énergie ne prenne sa décision et après. En fait, nous les avons rencontrés deux ou trois fois au cours des deux ou trois dernières semaines. Tout comme le parti progressiste conservateur, nous avons cherché à connaître tous les points de vue.

Lorsque le député du Yukon m'accuse, ainsi que le leader du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), de tenter de pratiquer de l'obstruction systématique à l'égard de l'adoption de ce bill, c'est de la pure foutaise. En fait, s'il était ici plus souvent, il saurait de quoi il retourne.

Une voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Il saurait qu'en vertu de notre système parlementaire, un parti de la taille du nôtre ne peut pas faire obstruction à l'adoption d'un bill. J'ai peine à saisir de quel côté le député du Yukon, et le parti progressiste conservateur, se situent sur cette question.

Il me semble que le député du Yukon, comme dans le cas d'une très vieille profession, fait les deux trottoirs à la fois. Il a commencé par attaquer le député d'Oshawa-Whitby parce que celui-ci avait dit que la plupart des promesses entourant le projet du pipe-line avaient été reniées. Puis, le député du Yukon s'est attaché, article par article à nous démontrer qu'elles avaient bel et bien été foulées aux pieds. Il a lu la liste des conditions posées le 4 août dernier par le leader de l'opposition (M. Clark) et auxquelles le gouvernement devait souscrire pour obtenir l'appui du parti progressiste conservateur. Puis, article par article, il s'est attaché à démontrer qu'aucune de ces conditions n'avait été respectée. Il désire être en mesure d'affirmer que son parti a voté pour le pipe-line parce que le Yukon en retirera des avantages, tout en pouvant dire en même temps que son parti a critiqué toutes les lacunes et les faiblesses de ce projet du gouvernement.

Pipe-line du Nord—Loi

J'aimerais mettre les choses au point quant à la position du Nouveau parti démocratique sur cette affaire. Tout d'abord, nous considérons ce projet comme le projet le plus vaste et le plus coûteux qui ait été entrepris au cours de la longue existence de notre pays. On nous demande de nous embarquer là-dedans sans savoir exactement où nous allons. On n'a pas fait tous les relevés nécessaires. Pas la moindre étude écologique n'a été faite à propos du tracé du pipe-line de la vallée du Mackenzie. On n'a pas fait d'études sur le raccordement de Dempster; on n'a même pas fait de relevé. Aucun contrat n'a encore été rédigé pour le gaz et son prix n'a pas encore été fixé.

● (2052)

Pire encore, alors que nous en sommes aujourd'hui à la deuxième lecture du bill, nous ne connaissons même pas les caractéristiques de la conduite. J'ai été abasourdi quand le président du Conseil privé a dit que, pourvu que nous ayons ces renseignements avant le vote, nous n'en avons pas besoin pendant le débat. Premièrement, les caractéristiques déterminent le coût du pipe-line. Selon les chiffres du gouvernement, il coûtera 545 millions de dollars de plus si on utilise des conduites à haute pression. Les caractéristiques décideront de la participation canadienne et de la quantité de conduites d'acier produites au Canada, car notre capacité de production est très limitée pour les conduites à haute pression. Ces caractéristiques décideront quelles commandes iront aux sociétés canadiennes et quels travaux seront confiés aux travailleurs canadiens, mais selon le président du Conseil privé, cela n'a pas d'importance et nous devrions pouvoir discuter intelligemment d'un projet de cette envergure sans connaître ces renseignements. C'est également la position du député du Yukon qui déclare: «Adoptez cette loi, vous n'avez pas besoin de ces renseignements».

M. Nielsen: Je n'ai pas dit cela.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Propose-t-il comme le président du Conseil privé que nous achetions un chat en sac? Toutes les invectives du député du Yukon et toutes les incitations du président du Conseil privé ne nous empêcheront pas de faire notre devoir et d'insister pour que le gouvernement établisse clairement les modalités d'un projet qui influera sur la vie des Canadiens pendant bien des années à venir.

Permettez-moi d'abord de rappeler certains des événements qui ont abouti à cet accord du pipe-line. Depuis deux ou trois ans, la plupart des ministres appuyaient—certains avec vigueur et certains plus que d'autres—la demande de l'Arctic Gas, un consortium de sociétés américaines qui voulait construire le pipe-line dans la vallée du Mackenzie. C'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) qui l'appuyait le plus ouvertement et qui ne laissait passer aucune occasion de donner à entendre que l'on pouvait tenir pour acquis que l'Office national de l'énergie accèderait à la demande de l'Arctic Gas. Les députés du Nouveau parti démocratique s'opposaient au pipe-line de la vallée du Mackenzie, et ce, pour des raisons valables et suffisantes que j'ai déjà données auparavant à la Chambre, et qu'il n'est pas nécessaire de répéter ce soir.